

Charte de l'Espace Parents

Descriptif

L'Espace Parents est décliné en trois lieux :

- L'espace parents à proprement parler : Un espace d'affichage avec ordinateur connecté à Internet à l'accueil du collège (lieu accessible à tous)
- Une salle pour les rencontres : Une salle du collège ou une structure partenaire
- Un espace dématérialisé : L'ENT/Facebook

Il est ouvert à tous les parents de collégiens et aux parents d'élèves de CM2 du secteur.

Conduit par les parents d'élèves délégués et un comité de pilotage. Il est libre de tout engagement à une fédération de parents.

L'email de l'espace parents est parentscollegedelamorinie@gmail.com

Objectifs

Nouer des liens entre le collège et les familles et ainsi développer un climat de confiance mutuelle,

Offrir aux parents un espace d'informations et d'échanges au sujet de l'établissement et de ce qui concerne leur(s) enfant(s) (accès à l'ENT et à Pronote),

Permettre aux parents de mieux appréhender le fonctionnement de l'institution scolaire, et sensibiliser au rôle des instances le cas échéant (rôle de médiation entre parents et institution),

Faciliter l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s) et dans la vie du collège,

Promouvoir un espace de discussion entre familles autour de thématiques liées à la scolarité de leurs enfants, offrir aux parents un espace d'échange de vécu et d'expérience sur le rôle de parent,

Développer la connaissance des ressources locales et faire le lien avec les partenaires

Instances et missions

Comité de pilotage

Le comité de pilotage se réunit une fois par an, au mois de juin. Il a pour mission de faire un bilan de l'année scolaire écoulée (actions, financements) et de dresser des perspectives pour l'année scolaire à venir

Il est composé des membres suivants :

- deux représentants des parents
- le coordonnateur REP+
- un membre de la direction (principal, principal adjoint, directeur de la SEGPA)
- l'assistante sociale
- l'infirmière
- les partenaires (Réseau Parentalité 62, PRE, centres sociaux)
- les financeurs (la CAF, puis à étudier à partir de 2018)

Comité de pilotage restreint

Un comité de pilotage restreint se réunit au moins une fois par an, en septembre. Il a pour mission de préparer la mise en œuvre des perspectives établies par le comité de pilotage. Il rédige un calendrier pour l'année scolaire à venir. Par ailleurs, il établit les commissions mises en place pour l'année scolaire en cours

Il est composé des membres suivants :

- deux à quatre parents d'élèves
- le coordonnateur REP+
- un membre de la direction
- l'assistante sociale
- l'infirmière
- le cas échéant, des partenaires liés aux perspectives à mettre en œuvre

Commissions

Au long de l'année, des commissions établies par le comité de pilotage restreint se réunissent en fonction des échéances et besoins :

- Organisation de rencontres débat
- Suivi des demandes des parents
- Gestion numérique (mail, Facebook, ENT)
- Toute autre commission que le comité de pilotage aura jugé utile

Actions

L'espace parents organise diverses actions autour des thématiques liées à la parentalité et à l'adolescence. Elles peuvent prendre des formes diverses (petit-déjeuner, débats, rencontre autour de la coéducation) et sont déterminées par le comité de pilotage et le comité de pilotage restreint.

Principes de fonctionnement

L'ensemble des actions et outils de l'espace parents est gratuit et lié à la coéducation.

Il va de soi que les échanges ayant lieu dans le cadre de l'espace parents, compte tenu du caractère personnel qu'ils peuvent prendre, obligent à un respect mutuel des personnes. Par ailleurs, ces échanges ne doivent pas faire l'objet d'un jugement de valeur. Enfin, par souci de confidentialité, il est impératif que tout ce qui se dit durant une action reste au sein de cette action.

Les thématiques abordées lors des actions de l'espace parents traitent de sujets qui touchent à la vie des familles et à la vie de classe et d'établissement. Si l'espace parents a en partie pour rôle de favoriser la coéducation, ses membres n'ont pas autorité pour amender les fonctionnements de l'établissement scolaire et de ses professionnels.

L'espace parents est destiné exclusivement aux parents et aux professionnels de l'établissement scolaire. Il pourra également accueillir des partenaires. Les élèves ayant leurs propres lieux d'échanges, ils ne peuvent être présents lors des actions.

Partenariat

L'espace parents profite d'un partenariat de proximité :

- Parentalité 62
- Centres Sociaux
- PRE

Il profite également d'un partenariat ponctuel :

- EPDEF
- Maison des familles
- Maison des ados
- Centre de planification
- ABCD
- Etc.

Calendrier

- Jour de la rentrée : présentation de l'Espace Parents
- Septembre : Comité de Pilotage restreint
- Au long de l'année : actions
- Juin : Comité de Pilotage

Informatique

Les formes numériques de l'Espace Parents nécessitent la mise en place de règles à destination des gestionnaires et des usagers

ENT

L'un des membres de la communauté éducative a pour mission d'alimenter l'onglet Espace Parents de l'ENT de l'établissement.

Facebook

La page Facebook de l'Espace Parents est alimentée et administrée par un ou plusieurs parent(s) d'élève(s). Il leur appartient de modérer cette page en conséquence (Elle contient essentiellement des messages à caractère informatifs, elle ne contient pas de discussions polémiques pouvant porter atteinte à autrui).

Espace Accueil

Les panneaux d'affichage de l'espace accueil sont destinés aux informations sur la vie de l'espace parents, ses actions et les actions des partenaires. Un tutoriel de l'outil informatique est affiché.

L'ordinateur mis à disposition permet exclusivement la consultation de l'ENT, de ProNote ou du facebook de l'espace parents, ainsi que de sites internet en lien avec la vie de l'élève, la vie de parents d'élève ou l'éducation.

